

**Commune de
WATERMAEL-BOITSFORT
Service de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1**

B – 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : URB/9724
N/Réf : AVL/KD/WMB-2.104/s.370
Annexe : 1 dossier

Madame,
Monsieur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Boulevard du Souverain, 100. Abattage de deux arbres.

En réponse à votre lettre du 9 mai 2005, en référence, reçue le 11 mai, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 18 mai 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande porte sur l'abattage de deux arbres appartenant à la propriété Generali-Belgium, partiellement située dans le périmètre de protection de la cité-jardin Floréal. Elle est motivée par le projet de réaménagement de l'accès secondaire, rue du Geais, destiné aux camions de livraison et aux pompiers. Le projet a été amorcé par la suppression d'un gros érable argenté, hors zone de protection, et affecté de la pourriture.

Les arbres en question sont un robinier faux-acacia et un hêtre pleureur dont les troncs ont respectivement un diamètre de 35 et 30 cm. Le robinier est sans grande valeur (petites dimensions, inclinaison d'environ 10° par rapport à la verticale, fourche débutant à 5 mètres de hauteur, couronne unilatérale, etc.); tandis que le hêtre, complètement dominé par les arbres voisins, montre un port effilé et étriqué qui lui enlève tout intérêt esthétique.

Dès lors, vu leur faible intérêt intrinsèque et le contexte végétal auquel ils appartiennent, la Commission n'émet pas d'objection quant à la suppression de ces deux arbres, sans conséquence sur l'environnement paysager de la cité-jardin.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.; A.A.T.L. – D.U.

J. DEGRYSE
Président